

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 10433 Numéro SIREN : 811 475 383 Nom ou dénomination : AETHER FINANCIAL SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 89763



20200897632019

DATE DEPOT : 22/10/2020

N° DE DEPOT : 89763

N° GESTION : 2015B10433

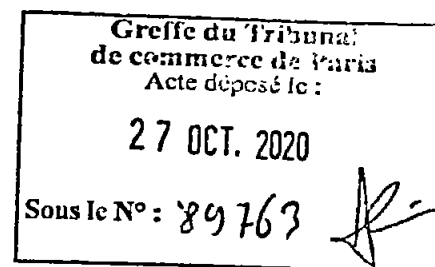
N° SIREN : 811475383

DENOMINATION : AETHER FINANCIAL SERVICES

ADRESSE : 2 square La Bruyere 75009 Paris

MILLESIME : 2019

AETIER FINANCIAL SERVICES
Société par Actions Simplifiée
Au capital souscrit de 200 000 €
Siège social : 2 Square La Bruyère - 75009 PARIS
811 475 383 RCS PARIS



**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée mixte en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**1 – PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2019 – ACTIVITE AU COURS DE
L'EXERCICE 2019 ET PERSPECTIVES 2020**

A - Présentation des comptes

a) Analyse détaillée du résultat d'exploitation

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élève à 1 148 141 € contre 505 394 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 2 044 478 € contre 1 073 307 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 889 173 € contre 945 031 € pour l'exercice précédent.

On constate donc un bénéfice d'exploitation de 155 305 € au titre de l'exercice écoulé.

b) Analyse du résultat net comptable

Au titre de l'exercice écoulé, on constate des charges financières s'élèvent à 968 € contre 0 € pour l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice écoulé, on ne constate pas de produit financier tout comme pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

De plus on constate qu'il n'y a aucune charge exceptionnelle au titre de l'exercice écoulé, tout comme pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le résultat net comptable de notre Société au titre de l'exercice écoulé est un bénéfice de 118 714 €, correspondant à une augmentation de 17 380 € par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

1

B – Activité de votre Société au cours de l'exercice 2019 – Perspectives de la Société en 2020

Il s'agit du cinquième exercice de la Société qui a débuté au 1^{er} janvier 2019 et qui s'est clôturé le 31 décembre 2019.

Par décision de l'Assemblée mixte du 27 mai 2019, les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société de 100.000 euros par incorporation de réserves, le portant ainsi à 200.000 euros.

Cette augmentation de capital a été réalisée au moyen de la création de 100.000 parts nouvelles, d'une valeur nominale de 1 euro chacune, attribuées gratuitement aux Associés de la manière suivante :

- La société T3M SARL : 50.000 parts nouvelles ;
- La société J&I SARL : 50.000 parts nouvelles.

Par décisions de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 6 décembre 2019, il a été décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée.

En 2020, la Société souhaite poursuivre l'activité entamée en 2019 et poursuivre le renforcement de son équipe.

2 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/2019 s'élevant à 118 714 euros de la façon suivante :

- Report à nouveau avant affectation.....	0 €
- Bénéfice de l'exercice.....	118 714 €
- Bénéfice distribuable.....	118 714 €
- Affectation compte Autres Réserves.....	118 714 €
- Autres Réserves (après affectation du résultat de l'exercice)...	126 447 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

3 - INFORMATION SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dans le courant de l'exercice écoulé, la Société n'a pris aucune participation dans le capital d'une société tierce.

Au cours dudit exercice, la Société n'a réalisé aucune prise de contrôle de société, ni cédé aucune participation.

Au 31 décembre 2019, la Société ne détient aucune filiale.

4 - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé mais a débuté le développement d'une nouvelle plateforme du nom de ArturPro afin d'améliorer la productivité de l'équipe et dont les coûts de développement pourront éventuellement faire l'objet d'une activation

02

5- DEPENSES SOMPTUAIRES ET FRAIS GENERAUX : ARTICLES 223 QUATER et 223 QUINQUIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été réintégrée au titre des articles susvisés.

6- CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris,
le 10 août 2020


Le Président
EJM SARL,

représentée par Monsieur Edouard NARBOUX

AETHER FINANCIAL SERVICES
Société par Actions Simplifiée
Au capital souscrit de 200.000 €
Siège social : 2 Square La Bruyère - 75009 PARIS
811 475 383 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN
DATE DU 27 AOUT 2020

L'an deux mille vingt,
le vingt-sept août,
à 17 heures,
au siège social,

Les Associés de la Société par Actions Simplifiée **AETHER FINANCIAL SERVICES** (« AFS » ou la « Société »), se sont réunis au siège social, sur convocation du Président, pour tenir une séance.

Étaient présents :

- | | |
|---|------------------------|
| - La société T3M SARL
représentée
par son gérant Monsieur Edouard NARBOUX | 100 000 PARTS |
| - La société J&1 SARL
représentée
par son gérant Monsieur Henri-Pierre JEANCARD | 100 000 PARTS |
| - TOTAL : DEUX CENT MILLE PARTS SOCIALES | -----
200 000 PARTS |

Les Associés présents ou représentés possédant la totalité des parts sociales, l'Assemblée peut valablement délibérer et en conséquence est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Edouard NARBOUX, gérant de la société T3M SARL, elle-même Président de la Société, présent et acceptant.

L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- A titre ordinaire :
 - i. Rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
 - ii. Approbation desdits comptes ;
 - iii. Quitus au Président et au Directeur Général ;
 - iv. Affectation du résultat ;
 - v. Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
 - vi. Pouvoirs ;



• A titre extraordinaire :

- vii. Augmentation du capital de la Société par incorporation de réserves ;
- viii. Modification corrélative des statuts.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

1. Le rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31.12.2019 ;
2. L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31.12.2019 ;
3. Le rapport du Président sur l'augmentation de capital social par incorporation de réserves ;
4. Copies des lettres de convocation adressées aux Associés ;
5. Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par le Code de Commerce ont été adressés aux Associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Diverses observations sont alors échangées, à l'issue desquelles personne ne demandant plus la parole, il est passé au vote de résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour, successivement mises aux voix :

De la compétence de l'Assemblée Général Ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuvent les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 118 714 euros. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président et au Directeur Général, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/2019 s'élevant à 118 714 euros de la façon suivante :

- Report à nouveau avant affectation.....	0 €
- Bénéfice de l'exercice.....	118 714 €
- Bénéfice distribuable.....	118 714 €
- Affectation compte Autres Réserves.....	118 714 €
- Autres Réserves (après affectation du résultat de l'exercice)...	126 447 €

Les Associés prennent acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des quatre derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les Associés intéressés n'ont pas participé étant précisé que leurs parts sociales sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'augmenter le capital social d'une somme de 100.000 € pour le porter de 200.000 € à 300.000 € par incorporation de réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de la création de 100.000 parts nouvelles, de valeur nominale de 1 euro chacune, attribuées gratuitement aux Associés. Les parts nouvelles se trouvent attribuées de la manière suivante :

- La société J&I SARL, représentée par son gérant Monsieur Henri-Pierre JEANCARD à concurrence de 50.000 parts nouvelles, numérotées 200.001 à 250.000 ;
- La société T3M SARL, représentée par son gérant Monsieur Edouard NARBOUX à concurrence de 50.000 parts nouvelles, numérotées 250.001 à 300.000.

Les parts nouvelles ainsi créées, assujetties à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux parts anciennes et jouiront des mêmes droits, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

En conséquence de la précédente résolution, l'assemblée générale décide de modifier comme suit les articles 6 et 7 des statuts :

« Article 6 – APPORTS

(...)

Par décisions de l'assemblée générale mixte de la Société du 27 août 2020, le capital social de la Société a été augmenté de 100.000 euros par émission de 100.000 parts sociales nouvelles. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

« Article 7 – CAPITAL SOCIAL, VARIABILITE DU CAPITAL SOCIAL

« 7.1 A la constitution de la Société, le capital social est fixé à la somme de deux cent mille (200.000) euros. Il est divisé en deux cent mille (200.000) actions d'un (1) euro de valeur nominale, toutes de même catégorie, intégralement souscrites et entièrement libérées.

7.2 Répartition du capital suite à l'augmentation de capital en date du 27 août 2020

Aux termes d'une décision collective prise par l'Assemblée Générale Mixte en date du 27 août 2020, les Associés ont décidé de procéder à une augmentation du capital social de cent mille (100.000) euros par incorporation de réserves.

Le capital social souscrit est fixé à la somme de trois cent mille (300.000) euros, divisé en trois cent mille (300.000) parts sociales d'un euro (1€) chacune, numérotées de 1 à 300.000, libérées et réparties entre les Associés en proportion de droits, à savoir :

- la société J&I SARL, à concurrence de cent cinquante mille (150.000) parts, numérotées de 1 à 500, de 1.001 à 25.500, de 50.001 à 75.000, 100.001 à 150.000, et de 200.001 à 250.000 soit cent cinquante mille (150.000) parts ;

- la société T3M SARL, à concurrence de cent cinquante mille (150.000) parts, numérotées de 501 à 1.000, de 25.501 à 50.000, de 75.001 à 100.000, de 150.001 à 200.000, et de 250.001 à 300.000 soit cent cinquante mille (150.000) parts.

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit trois cent mille (300.000) parts.

Lors de l'augmentation de capital en date du 27 août 2020, le capital social est ainsi fixé à la somme de trois cent mille (300.000) euros. Il est divisé en trois cent mille (300.000) actions d'un (1) euro de valeur nominale, toutes de même catégorie, intégralement souscrites et entièrement libérées. (...) »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pouvoirs :

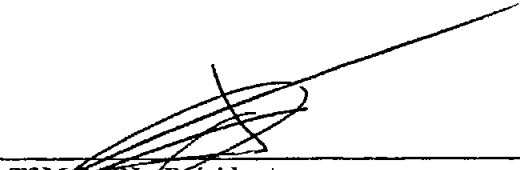
CINQUIEME RESOLUTION

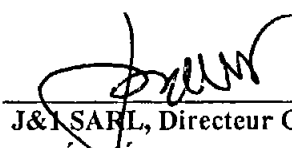
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

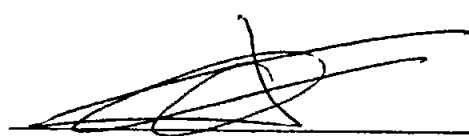
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par :


T3M SARL, Président
représentée par
Monsieur Edouard NARBOUX
Gérant


J&I SARL, Directeur Général
représentée par
Monsieur Henri-Pierre JEANCARD
Gérant

LES ASSOCIES



T3M SARL,
représentée par
Monsieur Edouard NARBOUX
Gérant



J&I SARL,
représentée par
Monsieur Henri-Pierre JEANCARD
Gérant

Page 2 : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-HYACINTHE
Le 09/10/2020 Dossier 2020 00038987, référence 7544P61 2020 A 13950
Enregistrement : 0 € Pénalités : 0 €
Total liquidé : Zero Euro
Montant reçu : Zero Euro
L'Agent administratif des finances publiques





SAS AETHER
2 SQUARE LA BRUYERE
75009 PARIS

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	252		252	252
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	7 698	3 989	3 709	2 143
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 869		10 869	10 869
	TOTAL (II)	18 818	3 989	14 829	13 264
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	788 403	47 482	740 921	248 860
	Autres créances	84 679		84 679	43 232
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	289 409		289 409	171 081
	Charges constatées d'avance	18 302		18 302	28 957
	TOTAL (III)	1 180 793	47 482	1 133 311	492 130
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 199 612	51 471	1 148 141	505 394
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				10 869	10 869
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	200 000	100 000
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	7 733	6 400
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	118 714	101 334
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	326 447	207 733
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	93 658	
	Emprunts et dettes financières divers	184	184
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	437 653	156 112
	Dettes fiscales et sociales	286 905	139 745
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 793	1 620
	Produits constatés d'avance (1)	500	
	Total des dettes	821 693	297 661
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 148 141	505 394
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		118 713,94	101 333,58
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		821 693	297 661
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	252					252
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	252					252
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	4 691		3 007			7 698
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 691		3 007			7 698
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 869					10 869
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 869					10 869
TOTAL		15 812		3 007			18 818

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 548	1 441		3 989
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 548	1 441		3 989
TOTAL		2 548	1 441		3 989

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		47 482		47 482
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		47 482		47 482
TOTAL GENERAL			47 482		47 482
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			47 482		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 869	10 869	
	Clients douteux ou litigieux	56 979	56 979	
	Autres créances clients	731 425	731 425	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	81 230	81 230	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 449	3 449	
	Charges constatées d'avances	18 302	18 302	
TOTAL DES CREANCES		902 253	902 253	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	93 658	93 658		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	437 653	437 653		
	Personnel et comptes rattachés	75 482	75 482		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 831	54 831		
	Impôts sur les bénéfices	36 599	36 599		
	Taxes sur la valeur ajoutée	119 993	119 993		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	184	184		
	Autres dettes	2 793	2 793		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	500	500		
TOTAL DES DETTES		821 693	821 693		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		100 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 342			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		168			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par ANC 2014-03 homologué le 8 septembre 2014, entré en vigueur le 16 octobre 2014 et s'appliquant aux exercices clos à compter du 16 octobre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 148 141 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 044 478 euros et un total charges de 1 925 764 euros, dégageant ainsi un résultat de 118 714 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 842 584	201 664	2 044 248	1 069 433
	Montant net du chiffre d'affaires	1 842 584	201 664	2 044 248	1 069 433
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				3 872
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			72	
	Autres produits			157	2
	Total des produits d'exploitation (1)			2 044 478	1 073 307
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 411 948	676 579
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 823	4 030
	Salaires et traitements			312 452	193 615
	Charges sociales du personnel			112 024	68 430
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 441	880
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			47 482	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			4	1 497
	Total des charges d'exploitation (2)			1 889 173	945 031
RES ULTAT D'EXPLOITATION				155 305	128 276